

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2026

PROTÉGER LES ENFANTS ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE
- (N° 2835)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

N° 90

AMENDEMENT

présenté par
Mme Spillebout

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« violence »,

les mots :

« violences volontaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de cohérence avec le II de l'article.